



Bobigny, le 20 mars 2024
À Monsieur Gabriel ATTAL
Premier ministre

Objet : Demande d'audience – jeudi 21 mars 2024

Monsieur le Premier ministre,

Nos organisations syndicales FSU 93, CGT Éduc'action 93 et Sud éducation 93 sollicitent une audience dans le cadre de la journée de grève et d'action du jeudi 21 mars, unissant les élèves, parents d'élèves et personnels d'éducation de la Seine-Saint-Denis autour de la demande d'un plan d'urgence pour notre service public sinistré.

Un état des lieux a été réalisé avec les personnels des écoles et établissements recensant le manque de moyens humains, l'état du bâti et les conséquences des injonctions pédagogiques sur les conditions de travail des personnels, qui entraînent une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves du département et une véritable ségrégation sociale et spatiale. Ce constat alarmant a débouché sur l'exigence d'investissements massifs dans un plan d'urgence pour l'école publique. Ce plan d'urgence pour l'école publique que nous défendons a été présenté à la presse fin décembre 2023. Vous en avez eu connaissance, alors que vous étiez ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

En plus d'être le département le plus pauvre de l'Hexagone, la Seine-Saint-Denis souffre d'un désinvestissement chronique dans le service public en général, et dans celui de l'éducation en particulier. Le rapport parlementaire n° 1014 rédigé par les députés François Cornut-Gentille et Rodrigue Kokouendo (31 mai 2018) attestait de la rupture d'égalité républicaine qui a cours dans le département. Rendu public le 30 novembre 2023, le rapport parlementaire n° 1938 des députés Christine Decodts et Stéphane Peu confirme que, malgré le plan pour un « État plus fort en Seine-Saint-Denis » lancé par le gouvernement en 2019, cette rupture d'égalité perdure. Après la forte mobilisation des 1er et 6 février derniers contre les mesures liées au « choc des savoirs », l'intersyndicale départementale FSU, CGT Éduc'action, Sud éducation et CNT éducation a appelé les collègues à entrer dans la grève dès le lundi 26 février, jour de la rentrée scolaire.

Depuis la rentrée, la communauté éducative est fortement mobilisée. Hier encore, mardi 19 mars, alors qu'il y avait dans le département 40 % de grévistes dans le 1er degré et 53 % dans le 2nd degré, un cortège 93 constitué de plus de 5 000 élèves, parents, personnels, a pris la tête de la manifestation parisienne à l'appel de l'intersyndicale nationale pour la défense des services publics.

Au mi-temps de la 4ème semaine de mobilisation en Seine-Saint-Denis, avec le soutien de très nombreux·ses parents d'élèves, alors que les réunions publiques et les initiatives se multiplient et que les assemblées générales continuent de réunir plusieurs centaines de personnes à travers tout le département, l'intersyndicale départementale FSU, CGT Educ'action, Sud éducation et CNT éducation appelle de nouveau à une grève massive jeudi 21 mars. Les premières remontées dont nous disposons font état d'une mobilisation de très grande ampleur.

Une manifestation en direction de l'hôtel de Matignon est organisée demain. Interrogée à l'Assemblée nationale, Madame Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a dit à plusieurs reprises comprendre que « les singularités auxquelles [nous avons] à faire face nécessitent des réponses singulières ».

Vendredi 15 mars dernier, au bout de 3 semaines de mobilisation de la communauté éducative, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a enfin reçu l'intersyndicale éducation 93 avec le soutien de ses représentant·es nationaux·ales pour un plan d'urgence pour l'école publique en Seine-Saint-Denis, contre le « choc des savoirs ». Ni la Ministre ni son directeur de cabinet n'étaient présent·es ; aucune annonce concrète n'a été faite. La « spécificité » du 93 ne serait donc qu'un énième élément de langage ?

Pour l'heure, la seule réponse au chiffrage du plan d'urgence (358 millions d'euros) est la poursuite de l'austérité néolibérale : le ministère prétend ne pas avoir de marge de manœuvre budgétaire, quand l'uniforme et le SNU sont financés à hauteur de plus de 4 milliards d'euros, et nous renvoie à d'hypothétiques arbitrages.

Mardi 9 janvier 2024, à l'occasion de la cérémonie de passation de pouvoir avec Madame Élisabeth Borne, vous avez assuré, Monsieur le Premier ministre, vouloir emmener avec vous « la cause de l'école » et avez prononcé ces mots : « Je réaffirme l'école comme étant la mère de nos batailles, celle qui doit être au cœur de nos priorités et à qui je donnerais, comme Premier ministre, tous les moyens d'action nécessaires pour sa réussite. »

Alors que la communauté éducative de la Seine-Saint-Denis vient demain à votre rencontre, vous avez l'occasion de mettre en pratique vos engagements.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de recevoir une délégation composée de nos organisations afin d'entendre les revendications singulières contenues dans le plan d'urgence construit par l'intersyndicale 93 FSU, CGT Educ'action, Sud éducation et CNT éducation et défendues par les élèves, parents et personnels mobilisé·es depuis maintenant près d'un mois. Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

***Pour la FSU 93, Marie-Hélène Plard et Grégory Thuizat
Pour la CGT Educ'action 93, Zoé Butzbach et Louise Paternoster
Pour Sud éducation 93, Emilie Benoit et Jacques Dematte***